

Québec : l'église de Saint-Cléophas de Brandon vendue et désaffectée

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Non classé](#)

Date : 17 mai 2021

Menacée de démolition en 2019 après son abandon par la paroisse, l'église de Saint-Cléophas de Brandon - une petite municipalité rurale au nord de Montréal - construite en 1895, a finalement été vendue à des privés.

La municipalité en est soulagée : *"On perd comme un petit morceau de notre patrimoine mais ça va libérer les citoyens du coût de l'entretien. Ce n'était pas un édifice facile à faire vivre et à lui trouver une nouvelle vocation. Ça me fait de la peine de la vendre. Mais si on pense juste en homme d'affaires, c'est mieux pour la localité de se défaire de ce type de bâtiment"*, [explique](#) le maire Denis Gamelin dans l'*Action d'Autray*.

En 2019 le journal de Montréal expliquait que la désaffectation de l'église avait été très conflictuelle, la municipalité envisageant même de démolir l'édifice : *"L'entente entre Saint-Cléophas-de-Brandon et la paroisse stipulait que cette dernière récupérerait les objets sacrés tels le ciboire, le calice, la crèche, l'autel et tout ce qui sert à la messe, alors que la Municipalité demeurerait propriétaire du bâtiment"*.

"L'église a perdu 50 % de sa valeur depuis qu'ils sont venus chercher les objets sacrés, même le chemin de croix est parti", récriminait alors le maire, *"la scission a été difficile et ils en ont récupéré un peu plus que nécessaire. Toutes les options sont sur la table, on peut aussi bien démolir, rénover ou vendre. Si on veut savoir comment finit une église, ça, c'est vraiment la fin d'une église"*.

La paroisse accusait de son côté le maire d'avoir voulu lui faire payer l'utilisation de l'église, qui ne réunissait plus qu'une quinzaine de fidèles : *"Luc Beaudoin, prêtre modérateur de la paroisse de Saint-Martin-la-Bayonne, explique pour sa part que la décision du retrait a été prise après que le conseil municipal de Saint-Cléophas-de-Brandon ait résolu de demander un montant de 100 \$ à la paroisse pour la célébration de la messe du dimanche"*.

Toujours est-il que l'église n'est maintenant plus affectée au culte, et qu'elle a été vendue. Une étape de plus dans la déchristianisation continue du Québec, où le nombre de pratiquants baissait de 4 à 5% par an avant le Covid et s'est effondré de 20% depuis le début de la pandémie, tandis que les restrictions - la jauge est de 25 fidèles par messe - plongeaient les finances des paroisses dans le rouge.

